

Ganshoren, le 26/06/2020



Mesdames, Messieurs,
Chères familles,

Concerne : Le déconfinement progressif

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer un élargissement des visites et un assouplissement des règles en maison de repos.

En ce qui concerne les visites, les visites de 4 personnes par semaine par résident sont autorisées avec un maximum de 2 personnes en même temps.

Cependant, il est évident que nous devons rester vigilants et que nous devons à tout moment pouvoir garantir la sécurité des résidents et des membres du personnel. Nous faisons dès lors appel à la responsabilité de chaque visiteur pour respecter rigoureusement toutes les mesures d'hygiène et de distanciation physique et de suivre consciencieusement toutes les consignes décrites ci-dessous afin que ces visites puissent se faire dans les meilleures conditions.

- Les visites sont admises tous les jours de semaine entre **14H00 et 17H00 mais uniquement sur rendez-vous.**
- Le rendez-vous doit être pris auprès des assistantes sociales, Mme Evelyne VANDENBRANDT – 02/600.19.33 - evandenbrandt@cpasgan.irisnet.be ou Mme Julie DISTELMANS – 02/422.57.06 – jdistelmans@cpasgan.irisntet.be **au moins un jour avant la visite.**
- Lors de la visite, vous vous annoncez à l'accueil côté CPAS.
- Le port du masque est obligatoire ainsi que la désinfection des mains dès que vous entrez dans l'établissement.
- A l'accueil, vous devez vous inscrire dans **le registre** et compléter **la déclaration sur l'honneur qui reste obligatoire à chaque visite et pour chaque visiteur.**
- Lors de la visite, **le port du masque** est obligatoire tant pour le résident que pour le visiteur et la **distanciation physique de 1,5 mètre** doit être respectée **à tout moment.**
- Lors de la prise de rendez-vous, l'assistante sociale vous indiquera où le rendez-vous pourra avoir lieu.

- Afin de permettre l'organisation de ces visites pour tous les résidents, nous vous demandons de respecter la durée de la visite de 30 minutes.
- Nous insistons également pour ne rendre visite qu'à votre proche et évitez le contact avec les autres résidents.
- A la sortie de l'établissement, vous êtes prié de vous désinfectez les mains et de signer le registre de sortie en mentionnant l'heure précise de votre sortie.
- Une **toilette** pour les visiteurs a été prévue au rez-de-chaussée à côté de la cafétéria.

Toutefois, nous nous réservons le droit de revoir les possibilités de visites en fonction de l'évolution de la situation ou suivant l'état de santé du résident.

Nous sommes également très heureux de pouvoir vous informer que la vie a repris en notre maison de repos et que les activités journalières de groupes reprennent progressivement, tout en respectant les mesures d'hygiène requises : le repas au restaurant, l'ouverture de la cafétéria pour les résidents, l'organisation des brunchs, l'atelier de chant avec la Monnaie, les sorties encadrées,...

A partir du 01/07, les sorties non-encadrées pour certains résidents seront également autorisées, moyennant le respect strict des mesures d'hygiène qui s'imposent et les sorties en famille seront également à nouveau possibles, toujours sous conditions. Pour plus de renseignements concernant ces sorties, ou pour toute autre question par rapport au déconfinement, les assistantes sociales restent à votre disposition.

Vu ces assouplissements, la remise de colis pour les résidents le week-end sera supprimée.

Nous comptons sur votre collaboration, qui est essentielle pour assurer le bien-être de nos résidents et l'ensemble du personnel.

Nous vous en remercions d'avance.

Cordialement,

Pour le Secrétaire général temporaire,
Par délégation,

La Présidente,

C. RAEMDONCK
Directeur Home Heydeken

C. DE SAEGER